

**Décision du 15 juin 2021 portant
nomination d'un agent comptable secondaire de l'AEFE**

NOR : EAEE2118226S

Par décision du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, en date du 15 juin 2021 :

M. Josian RIGNAULT, attaché principal de l'Etat, est nommé agent comptable secondaire des lycées français de Hanoï et Ho-Chi-Minh-Ville, établissements en gestion directe de l'A.E.F.E, à compter du 01 septembre 2021.

Le montant de son cautionnement est fixé à la somme de 240.000 €.

Le montant annuel de l'indemnité de caisse et de responsabilité allouée à M. Josian RIGNAULT est fixé à 50 % du taux maximum prévu pour les agents comptables classés dans la 2^{ème} catégorie.

Il lui appartient lors de son installation de justifier d'une prestation de serment antérieure. A défaut, il sera tenu de prêter serment devant l'autorité compétente avant l'installation dans son poste.